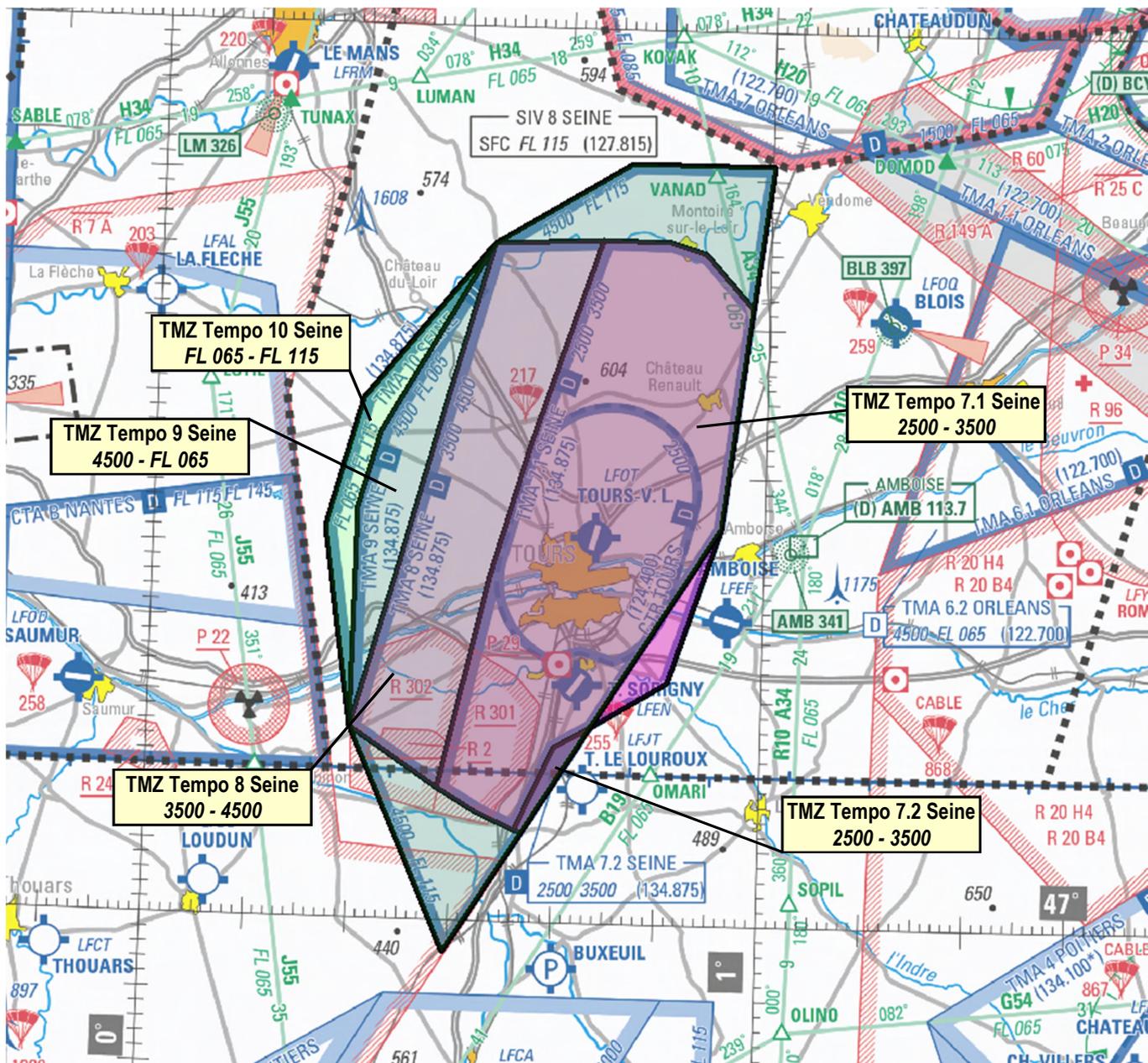


Objet : Création de 5 zones à transpondeur obligatoire temporaires (TMZ) associées à l'aérodrome de Tours - Val de Loire LFOT

En vigueur : Du 18 avril 2024 au 16 avril 2025

Lieu : FIR : Paris LFFF, Bordeaux LFBB - AD : Tours Val de Loire LFOT



Extrait carte 1/1 000 000 SIA - Édition 01-2023

ACTIVITÉ

Circulation et procédures d'aérodrome lorsque le service de contrôle d'approche n'est pas rendu au profit de vols réguliers de transport de passagers en provenance ou à destination de cet aérodrome.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ		
TMZ Tempo 7.1, 7.2, 8, 9 et 10 Seine actives pendant les horaires de Tours TWR, et si les TMA SEINE parties 7.1, 7.2, 8, 9 et 10 ne sont pas actives.		
INFORMATION DES USAGERS		
Activité réelle connue de :		
Tours TWR / INFO :	124.400 MHz	
Paris INFO :	129.625 MHz	
Poitiers INFO :	124.000 MHz	
ORGANISME GESTIONNAIRE		
Tours TWR.		
STATUT		
Lorsqu'elles sont actives, les zones à transpondeur obligatoire temporaires coexistent avec les espaces aériens avec lesquels elles interfèrent.		
CONDITIONS DE PENETRATION		
Transpondeur obligatoire mode A+C en fonctionnement.		
Afficher le code 7000 ou le code assigné par Paris INFO.		
SERVICES RENDUS		
Information de vol et alerte par Paris INFO.		
LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES		
<p>TMZ Tempo 7.1 Seine</p> <p>Limites latérales identiques à celles de la TMA Seine partie 7.1 (Cf. AIP France ENR 2.1) - à l'exclusion de la partie interférente avec la zone LF-P29 Le Ripault.</p> <p>Limites verticales 2500 ft AMSL / 3500 ft AMSL</p>	<p>TMZ Tempo 7.2 Seine</p> <p>Limites latérales identiques à celles de la TMA Seine partie 7.2 (Cf. AIP France ENR 2.1)</p> <p>Limites verticales 2500 ft AMSL / 3500 ft AMSL</p>	<p>TMZ Tempo 8 Seine</p> <p>Limites latérales identiques à celles de la TMA Seine partie 8 (Cf. AIP France ENR 2.1)</p> <p>Limites verticales 3500 ft AMSL / 4500 ft AMSL</p>
<p>TMZ Tempo 9 Seine</p> <p>Limites latérales identiques à celles de la TMA Seine partie 9 (Cf. AIP France ENR 2.1)</p> <p>Limites verticales 4500 ft AMSL / FL065</p>	<p>TMZ Tempo 10 Seine</p> <p>Limites latérales identiques à celles de la TMA Seine partie 10 (Cf. AIP France ENR 2.1)</p> <p>Limites verticales FL065 / FL115</p>	